

AIDE AUX CONTRÔLES DES DONNÉES DSN

Retrouvez ci-dessous un tableau récapitulatif pour le contrôle des données déclarées dans le fichier DSN transmis aux différents organismes (URSSAF, caisse de retraite, prévoyance ...).

Montants	Éditions
Récapitulatif en mode Global ou Nominatif	
Net fiscal ⁽¹⁾	[Editions] [Paie] [Journaux de paie] [Editions paramétrées] Journal de paie
Net imposable déclaré à la DGFIP	
10 - Base fiscale brute	
L'assiette brute plafonnée	[Editions] [Paie] [Etats de charge] URSSAF, Pôle Emploi de charge URSSAF ⊗ Reprendre le cumul des bases de la ligne Sécurité sociale – FNAL <i>Attention pour les apprentis même s'ils ne cotisent pas à la vieillesse plafonnée, le montant de la rémunération est pris en compte dans l'assiette brute plafonnée.</i>
L'assiette brute déplafonnée	[Editions] [Paie] [Etats de charge] URSSAF, Pôle Emploi de charge URSSAF ⊗ Reprendre le cumul des bases de la ligne Sécurité sociale – Contribution Autonomie Solidarité <i>Attention pour les apprentis même s'ils ne cotisent pas à la vieillesse plafonnée, le montant de la rémunération est pris en compte dans l'assiette brute déplafonnée.</i>
La cotisation Allocation Familiale 3.45 ou 5.25	[Editions] [Paie] [Etats de charge] URSSAF, Pôle Emploi de charge URSSAF ⊗ Reprendre le cumul des bases de la ligne Sécurité sociale – Allocations familiales
L'assiette des cotisations d'assurance chômage	[Editions] [Paie] [Etats de charge] URSSAF, Pôle Emploi de charge URSSAF ⊗ Reprendre le cumul des bases de la ligne Sécurité sociale – Assurance Chômage
La base et les cotisations CNRACL	[Editions] [Paie] [Etats de charge] CNRACL, Cotisations normales
La base et les cotisations RAFF	[Editions] [Paie] [Etats de charge] RAFF
La base et les cotisations IRCANTEC	[Editions] [Paie] [Etats de charge] IRCANTEC
Le prélèvement à la source	[Editions] [Paie] [Etats de charge] Prélèvement de l'impôt à la source
BRC	
<u>BRC - Bordereau récapitulatif des cotisations</u>	[Editions] [Paie] [Etats de charge] URSSAF, Pôle Emploi de charge URSSAF <i>En utilisant l'édition BRC URSSAF disponible dans le logiciel, voici ce qu'il faut savoir. Elle tient compte des cotisations de la période rémunérée dont les régularisations. En DSN chaque cotisation est déclarée sur le BRC correspondant à la période travaillée. Si vous avez des régularisations, vous n'aurez donc pas les mêmes assiettes pour le contrôle.</i>
Organisme / Prévoyance / Cotisation / Versement	
Les cotisations de prévoyance, santé, retraite complémentaire...	[Editions] [Paie] [Etats de charge] Sélectionner l'édition correspondante

(1) Vous pouvez constater une différence entre le net fiscal de référence (RNF) et le montant soumis au prélèvement à la source, lisez la suite du document sur les règles de gestion appliquées ?

Quelques règles de gestion à prendre en compte pour le calcul de la RNF :

o Gestion des contrats courts

Le montant d'un 1/2 SMIC est déduit du montant soumis au PAS S21.G00.50.013.

o Versement d'indemnités journalières

Le montant des IJ versées est ajouté au montant soumis au PAS S21.G00.50.013.

o Gestion d'apprenti

Le montant de la rémunération nette fiscale est déclaré au niveau de la rubrique S21.G00.50.13 si le seuil annuel d'imposition est dépassé sinon la part non imposable est déclarée en S21.G00.50.011 et le montant soumis au PAS est à 0.

o Paiement d'heures supplémentaires exonérées

A partir de la norme 2024, les heures supplémentaires ne sont plus à prendre en compte dans la RNF, elles sont déclarées au niveau de la structure S21.G00.58.